

## **AVIS PUBLIC**

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 804

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2020, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 804 intitulé « Règlement d'emprunt relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase II du parc industriel ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement 7 décembre 2020

Adoption du règlement 14 décembre 2020

Approbation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 15 février 2021

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 16 février 2021.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier